



## Programme de subvention interne Initiatives stratégiques

Les demandes devront être soumises dans un fichier PDF joint par courrier électronique **au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2025** à [direction-CdRV@USherbrooke.ca](mailto:direction-CdRV@USherbrooke.ca).

### PRINCIPES DIRECTEURS

Le concours *Initiatives stratégiques* du CdRV a pour visée de favoriser le développement de collaborations entre les personnes chercheuses de notre centre de recherche ainsi qu'avec d'autres partenaires potentiels. Il vise également à augmenter leurs chances de succès auprès des organismes subventionnaires pour le financement de projets ou de programmes de recherche, sachant que l'intégration de données préliminaires ou de résultats d'expérimentation de nouvelles approches bonifie grandement les protocoles soumis pour financement. Il offre finalement un levier pour permettre de démarrer une recherche de plus grande envergure.

Pour l'édition **2026-2027**, le CdRV attribue un maximum de **25 000 \$** par projet à partir de son budget de développement au programme *Initiatives stratégiques*. Bien que ce ne soit pas une condition d'octroi, il est encouragé de faire des liens avec l'axe de recherche dans lequel se situe le projet ou le [Plan stratégique 2025-2031 du CdRV](#). Le nombre de projets financés sera en fonction de la qualité des demandes reçues et de la disponibilité des fonds.

### ADMISSIBILITÉ DES PERSONNES CANDIDATES

Toutes les personnes chercheuses régulières du CdRV sont admissibles à ce concours. Si un membre de la communauté étudiante agit en tant que co-candidate ou co-candidat, justifiez clairement sa contribution dans l'équipe. Notez qu'aucun fond ne pourra être alloué à titre de bourse ou de salaire à des membres de l'équipe. Les collaborations avec des personnes chercheuses d'autres centres de recherche ou universités sont acceptables dans la mesure où le projet est dirigé par une personne chercheuse régulière du CdRV et qu'elle contribuera à consolider le leadership du CdRV dans le domaine visé. La candidate ou le candidat doit utiliser les fonds de ce concours dans la province du Québec compte tenu de la nature des fonds.

Toute personne chercheuse principale ayant obtenu une subvention pour ce concours n'est pas éligible à soumettre une demande comme personne chercheuse principale l'année suivante.

### DOCUMENTS EXIGÉS

- Formulaire – *Initiatives stratégiques 2026-2027*
- Les demandes rédigées en anglais sont acceptées. Toutefois, si une demande est retenue pour un financement, vous devrez nous fournir le titre et le résumé en français.
- CV abrégé (maximum 4 pages) des chercheuses et chercheurs ou cliniciennes et cliniciens externes au CdRV (pas besoin de CV pour les collaborateurs)

### DESCRIPTION DES PROJETS

La demande sera soumise sur le formulaire approprié et comprendra les éléments suivants :

- Format du texte : Arial 10
- Page titre : nom des chercheurs(-euses) ainsi que des collaborateurs(-trices), titre du projet, rôle de chaque membre de l'équipe (1 page).
- Décrire comment le projet s'inscrit dans la programmation de recherche sur le vieillissement de la ou les personnes chercheuses principales ainsi que le caractère novateur de la demande (maximum ½ page).

- Décrire la complémentarité des membres et la synergie de l'équipe : en quoi les co-chercheurs(-euses) et les collaborateurs (-rices) sont essentiels à la réalisation du projet (maximum ½ page).
- Problématique et objectifs de l'étude (maximum 1 page).
- Méthodologie : devis de l'étude, échantillon, variables et instruments de mesure, procédures de la collecte de données, plan d'analyse des résultats et prise en compte d'enjeux EDI. Nous vous suggérons de consulter [la boîte à outils EDI](#) du CdRV (si applicable, sinon veuillez justifier) (maximum 2 pages, excluant les références).
- Échéancier sur un an et budget (justification détaillée incluant une soumission s'il y a achat d'équipement).
- Faisabilité de l'étude dans une période d'un an (maximum ½ page).
- Impact et retombées stratégiques attendues de cette initiative stratégique pour la personne chercheuse et son équipe ainsi que pour le milieu (*si applicable*). Décrivez l'impact et les retombées stratégiques potentiels pour la personne chercheuse (par ex. : potentiel de financement accru d'un organisme subventionnaire, projet de plus grande envergure, amélioration des pratiques collaboratives, etc.)
- Références (*exclus du nombre de pages pour le projet*)
- Situation financière au moment du dépôt de la ou des personnes chercheuses principales du projet déposé.

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les fonds seront attribués pour **un maximum d'une année (1) financière** et ils devront être dépensés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2026 et le 31 mars 2027**. **Tous les achats devront être réceptionnés avant le 31 mars 2027**. Le montant maximal par projet est de **25 000 \$**. Dans l'éventualité où l'échéancier fixé ne serait pas atteint, la direction du CdRV se réserve le droit de réviser le versement des subventions octroyées dans le cadre de la présente possibilité de financement.

La soumission à l'éthique devra être effectuée au plus tard un (1) mois suivant l'attribution de la subvention, afin que les fonds soient débloqués aussitôt que l'approbation éthique est obtenue. Si une partie du financement sert à soutenir le salaire d'une personne responsable de la préparation à l'étude, incluant la soumission au CÉR, une partie du budget alloué à cette ressource pourra alors être débloquée sur demande. De plus, prenez note qu'aucun fonds ne peut être transféré à l'extérieur du Québec.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour être admissible, la demande devra respecter le format de rédaction et avoir une thématique en lien avec le vieillissement.

### Critères d'évaluation

- Caractère novateur de la demande
- Complémentarité des membres et synergie de l'équipe
- Problématique et qualité méthodologique de la proposition
- Budget et échéancier
- Faisabilité de l'étude dans un intervalle de 12 mois
- Impact et retombées stratégiques pour la ou les personnes chercheuses et son ou leur équipe

## COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

Comité « ad hoc » nommé par la direction après réception des demandes. Selon la politique sur les conflits d'intérêts et la confidentialité des organismes provinciaux et fédéraux, chaque évaluateur ou évaluatrice devra lire et accepter de respecter cette politique en signant le formulaire fourni à cet effet.

Le comité est composé de quatre (4) personnes :

- Un membre du Comité de direction ou du Comité scientifique du CdRV.
- Deux personnes chercheuses du CdRV provenant de domaines différents sans conflit d'intérêts avec les projets déposés.
- Un membre externe au centre de recherche (un deuxième membre externe pourra être sollicité au besoin).
- Un des quatre membres agira à titre de présidente ou président du comité d'évaluation.

## ENGAGEMENT DE LA PERSONNE CANDIDATE

En transmettant sa demande, la candidate ou le candidat devra s'engager à respecter les exigences suivantes:

- La ou le récipiendaire du concours 2026-2027 s'engage à présenter les résultats de son *Initiative stratégique* lors d'une activité scientifique du CdRV durant l'année suivant le financement de son projet.
- Suite à cette présentation, la ou le récipiendaire d'une subvention Initiatives stratégiques sera invité à discuter de ses visées en matière de mobilisation des connaissances et pourra bénéficier d'un soutien de la part du CdRV dans la mesure de sa capacité.
- La ou le récipiendaire d'une subvention *Initiatives stratégiques* s'engage à être membre du comité d'évaluation l'année suivante (concours 2027-2028).
- Dans les deux (2) années qui suivent la fin du financement, la ou le récipiendaire devra fournir une preuve des retombées découlant de cette initiative (ex. : soumission à un organisme subventionnaire) ou fournir une explication justifiant l'absence.

[Consulter l'historique des projets soutenus par ce concours](#)